

LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°372 | DÉCEMBRE 2019

DOSSIER

Le club vosgien



ZOOM

Marché de Noël

Au pied du sapin de la Place du Champstel, au cœur de la ville, le village de Noël vous accueille !

Venez découvrir les producteurs et artisans d'ici et d'ailleurs dans les chalets et profiter de l'atmosphère conviviale et chaleureuse autour des torches norvégiennes. Vous pourrez aussi poster votre liste de cadeaux dans la boîte aux lettres du père Noël au cœur de la forêt illuminée.

Horaires les 7,8,14,15,21,22 décembre

Samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 18h

Du 23 décembre au 5 janvier

Du lundi au vendredi de 10h à 19h,

samedi et dimanche de 10h à 18h

Sauf dimanche 5 janvier de 10h à 13h

Samedi 7

10h-18h : vente de sapins de Noël par les ADMR

15h-17h : atelier *Décorations de l'Avent* avec « Arum de fleurs »

15h-17h : réalisation de lampions avec les enfants pour le défilé de Saint-Nicolas.

16h30 : rendez-vous pour le traditionnel défilé de Saint-Nicolas.

18h : inauguration du marché de Noël avec feux d'artifice et la troupe « OLEO'CADA »



Dans le chalet de Cook Event Services, pour chaque boisson chaude achetée, 1 € sera reversé au Téléthon



dès 15h : balades à poneys avec l'écurie du champ du vent (activité payante- suivant météo)

Dimanche 8

10h-12h : atelier *Décorations de l'Avent* avec « Arum de fleurs »

9h-12h : vente de sapins de Noël par les ADMR

Samedi 14

dès 10h : « Cap sur le verre » ! Catherine Laurent travaille la coupe du verre devant vous

Pour la deuxième année consécutive, retrouvez **la rue de l'église gourmande** ! Dès 17h, dans chaque tente de Noël, venez découvrir et déguster : vins ou vin chaud, bières de Noël, charcuteries, munster,



Animations gratuites et ouvertes à tous

pains... Un beau moment de gourmandises animé par le groupe de rock « The Plaid Shirts »

Dimanche 15

dès 10h : « Cap sur le verre » ! Catherine Laurent travaille la coupe du verre devant vous

10h-12h : atelier *Décorations en bois* pour vos tables de Noël

Samedi 21

dès 10h : « Cap sur le verre » ! Catherine Laurent travaille la coupe du verre devant vous

17h : soirée après-ski en musique, dégustation de lard grillé autour des torches norvégiennes avec le groupe « Mister Franck »

Tirage au sort, avec l'association des commerçants, des bulletins de l'opération « Champagne » pour gagner des bons d'achat.

Dimanche 22

dès 10h : « Cap sur le verre » ! Catherine Laurent travaille la coupe du verre devant vous

Lundi 23

18h : lâcher de lanternes blanches.

Spectacle à ne pas manquer ! (Annulé en cas de pluie)

Mardi 24

10h-12h et 14h-16h : séance photo avec le Père Noël : portrait seul ou en famille. (Photo offerte par la ville et l'association des commerçants Altytud'630)

Judi 26

17h : soirée après-ski en musique, dégustation de lard grillé autour des torches norvégiennes avec l'accordéoniste Alexis Balandier.

Vendredi 27

14h : atelier gourmand de façonnage et dégustation de bredelas avec Cook Event Services. Si vous avez une envie de gâteaux de Noël traditionnels, alors votre place est à cet atelier !

Dimanche 29

17h : soirée après-ski en musique, dégustation de lard grillé autour des torches norvégiennes avec le groupe « STERPI »

Lundi 31

17h : pour finir l'année 2019, lâcher de lanternes blanches.

Spectacle à ne pas manquer ! (Annulé en cas de pluie)

Judi 2

18h30 : patinage artistique avec le spectacle contemporain de la troupe canadienne, « Le Patin Libre ».



EDITORIAL



“ À l’heure où j’écris ces quelques lignes, Monsieur Le Maire, Hubert Arnould, vient juste de nous annoncer par courrier, sa volonté de ne pas poursuivre sa fonction de Maire et celle de rester membre du Conseil Municipal.

Cette décision fait suite aux problèmes de santé auxquels il a dû faire face depuis début juillet. Il l’a également transmise à M. le Préfet pour acceptation. Communication en a été faite au Conseil Municipal, lors de la séance du Conseil du 4 novembre 2019.

Cette nouvelle perturbe notre équipe, au vu de l’engagement sans faille de notre Maire depuis plus de 5 ans, mais nous la respectons et nous saluons son courage.

Nous lui souhaitons plein rétablissement et de mettre désormais toute son énergie à recouvrer une santé de fer, ce qui est primordial.

Depuis le début de ces soucis, l’équipe municipale est restée mobilisée autour des dossiers de notre Commune et le restera avec le nouveau Maire jusqu’aux prochaines échéances municipales.

La saison hivernale approche à grands pas ; les professionnels s’affairent afin que tout soit prêt pour accueillir skieurs et touristes dans les meilleures conditions et avec au final une pleine réussite. Au nom de la municipalité, je souhaite d’ores et déjà, à toutes et à tous, d’excellentes fêtes de fin d’année, qui sont toujours des moments importants passés en famille et entre amis.

Le dossier de ce bulletin est consacré au Club Vosgien. Vous pourrez ainsi découvrir, ou redécouvrir, toutes les activités proposées par ce Club. Un grand merci à ces nombreux bénévoles qui œuvrent au balisage et à l’entretien des sentiers, chalets, refuges et abris pour les randonneurs dans le respect de la protection de la nature et des paysages.

Bien sincèrement,
Maryvone Crouvezier, 1^{re} Adjointe.

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-06

ACTUALITÉS P. 07-09

CINÉMA P. 10

DOSSIER P. 11-18

Le Club Vosgien

TRIBUNE P. 19

OTL P. 20-21

DANS LE RÉTRO P. 22-24

INFOS PRATIQUES P. 25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°372

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

DÉCEMBRE 2019

Directrice de la publication :
Élisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,
OTL et associations diverses, Marc Fulgoni
Couverture : Christine Vial, Club Vosgien..

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2019

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Les marchés, conventions-baux, emprunt, demandes de subvention, cessions, ont été conclus selon tableaux ci-après :

Marchés

Objet du marché	Titulaire	Montant € HT	Montant TTC
Programme de voirie 201- Mise en œuvre d'enrobés et pose de pavés écologiques	TRB TRAPDID-BIGONI St Nabord	29 460,00 €	35 352,00 €
Travaux de gravillonnage bicouche – Programme 2019	Valdenaire Frères	22 748,85 €	27 298,62 €
Travaux d'enfouissement du réseau HTA rue des Jonquilles et chemin des Prés Gaumés	Valdenaire Frères SARL	55 156,00 €	66 187,20 €
Maintenance des installations de chauffage de la chaufferie biomasse sise rue de la Clairie (bois et fuel) « y compris l'option ramonage chaudière et économiseur »	IDEX ENERGIES Maxéville	6 157,53 €	7 389,04€
Travaux de remplacement de luminaires dans les bâtiments communaux – Programme 2019 « y compris fonction dimmable et pose de spots d'éclairage indirect à la Halle des Congrès »	MGLTECH SA Emerange - Luxembourg		19 701,00 € net
Travaux de remplacement des luminaires dans les bâtiments communaux – Avenant n°1 (4.26%)	MGLTECH SA Emerange - Luxembourg)		840,00€
	Nouveau montant du marché :		20 541,00 €
Travaux de sécurisation, de renforcement et d'enfouissement des réseaux secs et création d'une aire à containers secteur « Pré de l'Orme » - Basse des Feignes	MOLINARI SAS	165 851,00€	199 021,20€
Entretien des installations thermiques des bâtiments communaux 2018-2021 – Avenant N°3	SOLOREC Baisse de -5,59% par rapport au dernier montant du marché Augmentation de 0,20% par le cumul des avenants Nouveau montant du marché	-290,00€ / an (hors révision) 4 900,00€ (hors révision)	-348,00€ / an 5 880,00€

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Mise à disposition de terrain pour terrain d'aisance (prêt à usage) Sections AL N°256, 257, 258, 358p Lieu-dit 'Le Brabant' - Surface 3364 m2	M. Stéphane Mougel	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Convention de mise à disposition de locaux Maison de la Montagne du Massif des Vosges	Département des Vosges	Redevance annuelle due au Département des Vosges pour couvrir les charges locatives : 20 000€	du 27/08/19 au 26/08/20

Conventions - Baux (Suite)

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Convention d'occupation temporaire privative du domaine privé pour implantation d'un bassin de rétention des eaux pluviales - Section AB N°420 en contrebas du lotissement du Paradis	SCCV du Paradis	Redevance annuelle : 100 €	Du 01/09/18 au 31/08/20
Renouvellement de la convention de mise à disposition de la Structure Artificielle d'Escalade, Halle des Congrès	Club Alpin Français La Bressaude Montagne Escalade	Gratuit	6 ans
Mise à disposition de la salle du Champstel Après-midi conviviaux animés par l'ADMR et l'ADAVIE 3 ^e mardi de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30	Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale REGEHVO	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Renouvellement de mise à disposition d'un local à la Station électrique de Blanchemer, 85 route de Vologne	Société de chasse Saint-Hubert	Gratuit	5 ans
Mise à disposition de terrain (prêt à usage) Lieu-dit La Basse des Feignes - Section A0 N°53 pour partie	M.Ribaud Girard et Viry Thérèse	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Renouvellement concession en forêt communale Parcelle 175 - section B n°295p Lieu-dit « Le Rainkopf » - 5 ha	GAEC DU RAINKOPF M. Lochert Jean-Luc	7,22€ / ha	9 ans

Demandes de subvention

Organisme	Objet
Agence de l'Eau Rhin-Meuse Conseil Départemental des Vosges	Acquisition d'équipements visant à améliorer la connaissance des rendements et à réduire les fuites des réseaux d'eau potable EAU RHIN MEUSE : 50 % et CD 88 : 21 % du montant HT des dépenses estimées à 16 142,00€
Restauration scolaire	QF de 800 et + : 3,60 € QF de 651 à 799 : 3,31 € QF de 501 à 650 : 3,02 € QF de moins de 500 : 2,88 € Tarif extérieur : 7,50 €

Tarif

Objet	Montant
Affouage 2020 Modalités et tarifs	Stère non transporté : 58,00€ par stère Bois de chauffage en grumes : 38,00€ le m ³ (attribution limitée à 8m ³ , +/- 1 m ³) non transporté

Cessions

Objet	Acquéreur	Montant
Cession de gré à gré d'un véhicule RENAULT SCENIC - Année 2001	Société Grands Moulins Auto	100,00€

Finances

Admissions en non valeurs – Créances éteintes :

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur les exercices antérieurs, sur le budget principal pour un montant de 1 351 € : impayés sur les exercices 2017 et 2018 concernant des factures de secours sur pistes et de locations de salles dont les poursuites sont épuisées suite à des recherches infructueuses, procès-verbaux de carence, dossier de surendettement et décision d'effacement de dettes.

CONSEIL MUNICIPAL

Décision modificative n°2 au budget principal :

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Articles	Libellés	Montant	Articles	Libellés	Montant
2313-P33	Travaux sur bâtiment Funérarium	70 000,00 €			
2315-820	Travaux de voirie	-70 000,00 €			
	Total	0,00 €		Total	0,00 €

Attribution de l'indemnité de conseil au comptable :

M. Patrick Chabeaudie ayant pris ses fonctions en tant que Receveur-Percepteur à la Trésorerie de Cornimont le 1^{er} septembre 2019, à la suite de Mme Véronique Thirard, le Conseil Municipal a voté l'attribution d'indemnité de conseil, dans les mêmes conditions qu'à son prédécesseur, soit au taux maximum de 100 %. Ces prestations ont un caractère facultatif et peuvent concerner : l'établissement de documents budgétaires et comptables, la gestion financière, l'analyse budgétaire, financière et de trésorerie, la gestion économique, en particulier pour les actions en faveur de développement économique et de l'aide aux entreprises, la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Clôture des comptes du mandat confié à la SOLOREM, opération relative aux travaux de la Maison de La Bresse :

Par délibération du 18 janvier 1999, un mandat a été confié à la Société d'équipement Vosgienne (SEV) portant sur l'étude et la réalisation de « La Maison de La Bresse ».

La convention correspondante a été signée entre les parties le 15/02/1999 et complétée par les avenants n°1 et n°2 signés respectivement les 03/03/2004 et 15/04/2015.

L'avenant n°3 du 17/10/2017 a constaté la fusion-absorption de la SEV par la société SOLOREM à effet du 04/10/2016 et la substitution de cette dernière dans l'ensemble des droits et obligations résultant du mandat confié initialement à la SEV.

L'opération étant désormais totalement réalisée et achevée, le Conseil Municipal a approuvé le bilan de clôture établi le 06/09/2019, procédé à la clôture des comptes du mandat confié à la SOLOREM et a donné quitus de sa mission à cette même société.

Op. 2725 - Maison de La Bresse

Bilan de clôture au 06/09/2019 :



Dépenses	HT	TVA 19,6%	TVA 20 %	TTC	Financement	TTC
Études	10 784,26 €	2 113,72 €		12 897,99 €	Remboursement des dépenses	3 466 883,33 €
Travaux	2 508 123,16€	481 675,04 €	11 215,89 €	3 001 014,09 €		
Honoraires sur travaux	260 011,33 €	50 231,35 €	1 608,87 €	311 851,55 €	Produits financiers	5 378,63 €
Frais divers	13 489,96 €	2 094,39 €		15 584,35 €	Solde dû par la collectivité	1 503,94 €
Rémunération société	110 622,90 €	16 149,42 €	5 645,58 €	132 417,90 €		
Total dépenses	2 903 031,61 €	552,263,93 €	18 470,35 €	3 473 765,90 €	Total recettes	3 473 765,90 €

Attribution de parrainages et mécénats sportifs :

Différentes demandes de parrainages et de mécénats sportifs ont été déposées en Mairie pour l'année 2019, par des jeunes sportifs en début de carrière, issus de la Société Omnisport « La Bressaude » et de l'Association Hautes-Vosges Orientation. La commission des sports, lors de sa réunion du 22 octobre 2019, a émis un avis favorable aux attributions suivantes :

- Parrainages : d'un montant de 175 euros à :
Athlétisme : Eliot Cahon, Léa Tuailon - Moto Trial : Charlotte Pierrel, Mathéo Thiebaut - Ski alpin : Johan Mourot - Ski de fond : Emilien Perry, Léonie Perry, Romain Vaxelaire - Ski Biathlon : Martin Botet, Thibaut Frechard, Mathéo Remy, Guillaume Poirot - Ski biathlon et fond : Maëla Correia - Ski biathlon et nordique : Amandine Mengin - Ski nordique : Stevenson Savart - Combiné nordique et fond : Maëla Didier, Oriane Didier, Justine Mengin - Tir : Léontine Imbert, Paula Oudot - HVO : Flavie Jeanpierre, Lucas Jeanpierre - VTT : Alex Orillard
- Mécénats : d'un montant de 370 euros à :
Parapente : Benoit Perrin - Ski Alpin : Léane Claudel - Biathlon : Paula Botet, Chloé Remy - Ski de fond : Delphine Claudel, Mattéo Correia, - VTT : Robin Mougel, Tom Perrin -

Contrats – Conventions

Organisation transport scolaire avec la Région Grand Est :

Une convention relative à la participation financière des collectivités pour l'organisation du transport scolaire des primaires avait été établie pour une durée de 6 ans en 2013. L'avenant n°1 vient d'être établi par la région Grand Est afin de proroger de 2 ans cette convention et de maintenir le dispositif jusqu'au 31 juillet 2021, date à laquelle le nouveau règlement en matière de transport sera applicable sur tout le territoire de la Région Grand-Est.

Pour l'année scolaire 2019-2020, le montant dû par la collectivité est fixé à 180€ par enfant scolarisé en primaire.

Convention d'affectation d'immeubles et biens meubles corporels avec l'OTL :

La Commune de La Bresse et l'Office de Tourisme et Loisirs (OTL) ont signé le 21 juin 2017, une convention d'objectifs et de moyens qui définit les conditions du soutien apporté par la commune à l'OTL, pour assurer et mener à bien les actions et objectifs qui lui sont confiés.

Par cette nouvelle convention, la commune met à disposition de l'OTL, des terrains, des bâtiments, des locaux et du matériel pour la bonne exécution de ses missions. Cette mise à disposition s'analyse comptablement comme une affectation de biens qui implique un retour sans transfert de propriété à la commune et ne nécessite donc pas d'écriture comptable entre la Commune et l'OTL.

Un inventaire exhaustif sur la désignation des biens, leurs localisations, leurs valeurs, leurs situations comptables avec les éventuelles subventions et emprunts attachés (remboursés par l'OTL à la Commune) sera réalisé et joint ensuite en annexe à cette convention.

Cette affectation qui n'emporte pas transfert de propriété ne comporte aucune rémunération.

Installation d'un fil neige – Domaine skiable du Brabant :

L'exploitation du service public des remontées mécaniques de la station de Ski du Brabant a été confiée à M. Bernard Gehin dans le cadre de la convention signée le 9 Janvier 2004 et qui arrivera à expiration le 31 octobre 2021.

Par courrier du 24 Septembre dernier, M. Bernard Gehin a sollicité l'autorisation de mettre en exploitation un fil neige. Celui-ci entre dans la réglementation en vigueur des remontées mécaniques, et à ce titre, la demande de mise en exploitation a été transmise au Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG) pour instruction et avis conforme du Préfet, comme le veut la procédure. L'autorisation étant toutefois délivrée par le Maire.

L'article 8b de la convention de Délégation de Service Public précitée prévoit que tout équipement nouveau doit faire l'objet d'une délibération favorable du Conseil Municipal aux fins d'inscription à l'inventaire B, étant précisé que cette installation serait considérée comme bien de reprise, n'étant pas indispensable mais seulement utile à l'exploitation : à l'échéance de la convention, la commune aurait ainsi la liberté de reprendre ou non cette installation.

Dans cette perspective, et conformément à l'article 4 du cahier des charges du 9 janvier 2004 annexé à la convention de Délégation de service public, M. Bernard Gehin a fourni un dossier technique qui est consultable à la direction Générale des Services.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la demande déposée par M. Bernard Gehin et sur son inscription à l'inventaire B.

Marchés Publics

Funérarium : Avenant n°1 marché de travaux de construction

Le lot n°1 gros œuvre VRD de la construction du funérarium est concerné par des travaux de terrassement et de fondation supplémentaires liés à la nature du sol. Sur le chantier, les quantités du terrassement en pleine masse et de la couche de forme ont dû être augmentées pour extraire une couche de tourbe et obtenir un meilleur ancrage du bâtiment. Cette poche de tourbe n'avait pas été détectée par l'étude de sol. Les fondations réalisées sont en conséquence plus importantes.

De plus, il convient de créer un caniveau pour reprendre les eaux de ruissellement du chemin d'accès et de la route du Brabant.

CONSEIL MUNICIPAL

Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 38297,94 € HT, ce qui représente une augmentation de 14,09 % par rapport au montant initial du marché.

Le nouveau montant du Lot n° 1 gros œuvre VRD du marché est de 310 111,39 € HT soit 372 133,67 € TTC.

Urbanisme – Terrain – Patrimoine

Dénomination de voirie :

Suite au projet de permis de construire de M^{me} et M. Lejeune sur le secteur de "la Louvière", il convient d'attribuer un numéro de voirie à la construction. La situation de ce projet n'aboutit pas à une proposition simple et satisfaisante au regard de l'existant. Une numérotation sur le chemin de la Louvière n'est pas envisageable.

Aussi, il a été proposé à M^{me} et M. Lejeune de pouvoir réfléchir à une dénomination indépendante pour leur accès.

Après instruction et avis favorable de la commission Urbanisme du 29/08/19 et du Bureau Municipal du 02/09/19, le Conseil Municipal a adopté cette dénomination : *Impasse du Ruisseau*.

Occupation de terrain communal, constructions sur terrain communal :

À la suite de la délibération cadre du 25 Juin 2018 portant évolution des modalités de mise à disposition des terrains communaux, la commune a entrepris l'étude des cas particuliers des occupations de terrain communal avec des constructions. Par délibérations des 25 mars, 24 juin et 16 septembre 2019, le Conseil Municipal s'est prononcé sur les premiers dossiers autorisant les ventes de régularisation.

Après consultation des intéressés, trois nouveaux dossiers, ont été soumis pour validation :

1. Cession à M. Eric Petitdemange

- Références cadastrales : AT N° 225 pour 14 m² - Zone du PLU : A
- Tarif : 5 € le m²
- Frais à la charge de M. Petitdemange

2. Cession aux Consorts Poirot (René et Michèle Poirot, Christèle Aubry née Poirot, et Stéphane Poirot)

- Références cadastrales : AZ N° 3 pour 190 m² - Zone du PLU : UC
- Tarif : 15 € le m²
- Frais à la charge de M. René Poirot

3. Cession à M. Paulus Driever

- Références cadastrales : AL 724 (94 m²) – AL 726 (4 m²) soit 98 m² Zone du PLU : A
- Tarif : 5 €/m²
- Frais à la charge de M. Driever.

Intercommunalité :

Présentation du rapport d'activité 2018 de la Communauté de communes CCHV :

Chaque année, la Communauté de Communes adresse un rapport retraçant son activité de l'année A-1, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport, présenté au Conseil de la Communauté de Communes des Hautes Vosges lors de sa séance du 16 octobre, est consultable au secrétariat de la Direction Générale. Il reprend toutes les réalisations de la CCHV : économie, aménagement du territoire, environnement, info énergie... Ce document est également publié sur le site internet de la CCHV : www.cchautesvosges.fr.

Rapport 2018 de la CCHV sur le prix et la qualité du service des déchets :

En application de l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, le Président de la Communauté de Communes des Hautes-Vosges compétente en matière d'élimination des déchets doit présenter au Conseil communautaire un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, destiné notamment à l'information des usagers. Après avoir été présenté au Conseil de la Communauté de Communes des Hautes Vosges le 16 octobre 2019, celui-ci a été transmis à la commune de La Bresse pour présentation au conseil municipal.

Modification des statuts de la communauté de communes CCHV :

La Communauté de Communes des Hautes Vosges, par délibérations en date du 18 septembre 2019, a décidé de modifier ses statuts en vue de prendre :

- La compétence facultative « Animation de l'Espace Santé du Pays et Education thérapeutique du patient »
- La compétence optionnelle « Maison de services au public »
- La compétence facultative « Adhésion du PETR à la Mission Locale de Remiremont et de ses Vallées en lieu et place de ses EPCI membres »
- La compétence facultative « Création et gestion des pistes cyclables en site propre et voies vertes et opérations contribuant à leur promotion sur le territoire »
- La compétence facultative « Création et gestion d'une fourrière automobile »

Conformément à l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il revient aux communes membres de se prononcer sur les modifications statutaires projetées, modifications adoptées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 4 novembre 2019

ACTUALITES

RAPPEL Dépôt des déchets-recyclage

De nombreux problèmes d'incivilité et de mauvais usages des bornes de tri, des containers et poubelles de l'espace public ont été constatés ces derniers mois. Voici donc quelques rappels de bon usage.



- Les déchets ménagers ne doivent pas être déposés au pied des bornes de recyclage et de tri sélectif. Il convient de posséder un container ou de déposer ses déchets dans le container de son lotissement ou immeuble.
- Si le logement occupé ou saisonnier ne dispose pas de poubelle, des containers sont disponibles sur certaines zones de tri et plusieurs sont également à disposition à la sortie de la déchetterie. Renseignez-vous auprès de votre propriétaire ou loueur pour connaître le lieu de dépôt le plus approprié. N'utilisez pas les containers de vos voisins sans leur accord.
- Les déchets ménagers ne doivent pas être déposés dans les poubelles de l'espace public.
- Toutes les matières recyclables sont à déposer dans les points d'apports volontaires (PAV) ou à la déchetterie.

Du bois pour le festival

Vous avez un tilleul ou un thuya du Japon sur votre propriété et vous pensez le couper ?

Pourquoi ne pas envisager de lui donner une seconde vie, en l'offrant au Festival de sculpture Camille Claudel pour que des sculpteurs professionnels le transforment en œuvre d'art ?

Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie, service communication.

Listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour ces élections, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées. Ce qui change :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, soit jusqu'au 7 février,
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne,
- L'inscription en ligne généralisée.

Retrouvez toutes les informations sur www.labresse.fr rubrique Etat Civil > s'inscrire sur les listes électorales

Horaires de déneigement

Sauf en cas de très grosses chutes de neige annoncées, les opérations de déneigement et salage sont effectuées en semaine de 4h30 à 12h, puis de 13h30 à 19h et les weekends et jours fériés de 4h30 à 12h et de 15h à 19h.

Nouveau à La Bresse

SDC Serrurerie

Jeune entreprise à votre service pour tous travaux de serrurerie métallerie, pose ou réparation sur les fermetures de bâtiments (porte, porte de garage, fenêtre...), mise en place ou réparation de portail, garde-corps, grillage, rampes...

Tél : 06 59 21 04 93

mail : sdc.serrurerie@gmail.com



Brasserie Schott

La brasserie a ouvert ses portes le 1^{er} août dernier et vous propose des bières blondes brassées à base de produits exclusivement français. Une gamme à base de myrtille et la bière de Noël seront bientôt disponibles.

Vous pouvez retrouver la bière blonde dans différents commerces de La Bresse ou directement à la brasserie.

La brasserie sera présente sur le marché de Noël les 7 et 8 décembre. Pensez à vos cadeaux de Noël !

Brasserie Schott - 50 rue François Claudel

Horaires d'ouverture : mardi 9h-12h et 13h30-18h, jeudi 9h-12h, vendredi 9h-12h et 13h30-18h

La Boutique

FaçonsBernie

Bernadette Sableaux-Arnould, créatrice textile et costumière, a installé son atelier à La Bresse en novembre 2017.

Elle ouvre maintenant une boutique d'objets textiles, avec des articles pour adultes et enfants.



L'idéal pour faire le plein d'idées originales pour vos cadeaux !

À découvrir également, l'exposition permanente de costumes historiques et un espace de location de

déguisements pour adultes et enfants.

Ces services sont proposés aux particuliers, aux professionnels, aux collectivités et aux associations.

Le Raindé, 41 Route de Planois - Tél. : 06 50 95 50 24

faconsbernie@gmail.com

Page Facebook : Façons Bernie

Ouverture : lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.

et sur rendez-vous.

ACTUALITES

Un défibrillateur à Bol d'Air

Depuis quelques mois, un défibrillateur automatisé externe (DAE) a été installé à l'extérieur de la boutique du parc d'aventure, sur le balcon côté rivière. Ce dispositif est en libre accès et peut donc être utilisé par toutes et tous 24h/24 et 7j/7, en cas d'arrêt cardiaque dans le voisinage, ou en cas d'accident de la route par exemple.

Pour rappel, toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE). Il suffit de



suivre les instructions se trouvant dans chaque défibrillateur, ou de mettre l'appareil en marche et d'écouter les instructions données pour le mettre en pratique.

M.L.C.

L'accueil de loisirs des 3-15 ans, aura lieu du lundi 23 au vendredi 27 décembre et du lundi 30 décembre au vendredi 3 Janvier.

Au programme :

3-11 ans

Thème : « UN HIVER SOLIDAIRE »

- Rencontre à l'EHPAD avec un goûter partagé et des jeux
- Journée inter-centre avec des enfants de Remiremont
- Sortie Patinoire
- Création de cartes de vœux

Vous pouvez vous inscrire à la demi-journée, à la journée ou à la semaine.

12-15 ans Présence des ados sur le Marché de Noël la semaine de Noël.

N'hésitez pas à venir les rencontrer et à participer au financement de leur prochain séjour.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Nicole au 03 29 25 60 09 ou par mail : acmmclabresse@gmail.com



HELP is back !

Vous les avez découverts et aimés en 2019 ! Vous allez les adorer en 2020 !

Help, a Beatles Tribute, et ses quatre musiciens de talent reviennent à la Bresse pour un concert exceptionnel le Mercredi 19 Février à 20h !

Alors bloquez la date et parlez-en autour de vous ...



Réservation déjà possible sur [weezevent](https://www.weezevent.com) :

<https://www.weezevent.com/soiree-beatles-la-bresse>

Billets à offrir pour Noël en vente à la Maison de la Presse, Place du Champel et au Super U : 17€ en prévente

Renseignements : 06 32 50 69 76

Resonance FM 88.1 & 104.1

Une année bien remplie !

L'année 2019 a été l'occasion d'utiliser les nouveaux équipements radiophoniques acquis fin 2018. La qualité d'émission et d'enregistrement en studio a ainsi été fortement améliorée.

La mise en ligne du nouveau site internet a permis de toucher un nouveau public. (resonance-fm.com).

Le succès des jeux de l'été ne s'est pas démenti et de plus en plus d'auditeurs tentent leur chance pour gagner les lots proposés. La seconde partie de l'année a été l'occasion de lancer de nouvelles rubriques telles que « L'Instant Poésie », une chronique vétérinaire, une émission littéraire et un magazine économique sur les entreprises locales.

Projets pour 2020 :

Continuer à proposer de l'information axée sur l'actualité locale, mais en parallèle Résonance FM a la volonté de proposer de nouvelles rubriques d'informations générales et pratiques.

Si vous vous sentez une âme d'animateur bénévole, si vous souhaitez faire partager une passion à l'antenne ou tout simplement communiquer une information sur une manifestation associative à venir, vous pouvez appeler au 03.29.25.64.54 ou envoyer un mail à Résonance FM à : resonance-fm@wanadoo.fr

Les salariés, les bénévoles et les membres du Conseil d'Administration remercient leurs fidèles auditeurs, donateurs, associations et entreprises partenaires pour leur soutien et souhaitent une bonne année 2020.

Maison de La Bresse

Côté expositions

Dimensions parallèles de Julie Maugard

Jusqu'au 15 décembre

C'est la dernière ligne droite pour découvrir les œuvres pleines de couleur et de mystère de Julie Maugard. L'artiste superpose les couches de couleurs et les techniques pour faire transparaître ses sentiments et ses souvenirs enfouis. Elle dévoile ainsi une partie d'elle-même, à laquelle s'ajoute de petits détails beaucoup plus figuratifs, pour relier le monde réel à celui de ses rêves. Vous n'avez qu'à suivre le fil rouge et vous découvrirez l'univers de Julie Maugard.

Lysa Bertolom

Jusqu'au 15 décembre

Face aux toiles colorées de Julie Maugard, se trouvent les œuvres souvent monochromes de Lysa Bertholom. Si la couleur oppose les deux artistes, l'abstraction les rassemble et on peut trouver des similitudes chez les deux artistes.



Toutes deux cherchent à s'éloigner de la réalité palpable pour pousser le visiteur dans une sorte d'errance, où tous les sentiments se croisent et laissent libre cours à l'imagination.

Les toiles de Lysa Bertholom, c'est aussi la découverte du noir. Souvent connotée négativement, cette couleur permet en réalité de jouer avec la lumière, le vide, le plein, le gai, le triste ...

Emmanuel Pierrot

Du 21 décembre au 8 mars

Faut-il le dire pour ne pas biaiser la popularité de son exposition, Emmanuel Pierrot a des origines bressaudes, mais après avoir passé de nombreuses années à Paris et à New-York, il a choisi il y a quelques années de revenir s'installer dans ses Vosges natales, emmenant avec lui tout son bagage photographique.

Emmanuel Pierrot est surtout connu pour son travail de natures mortes. Ses idées se matérialisent sous la forme de constructions plasticiennes. Pourtant ses photographies ne sont pas de simples natures mortes. Il y raconte des histoires, cherchant à y refléter l'âme des choses, toujours avec une pointe de légèreté et d'humour. C'est d'ailleurs ce que l'on retrouve dans «Tu mitonnes», ses chroniques hebdomadaires dans Libération, où il met en images les textes de Jacky Durand.



Christin Georgel

Du 21 décembre au 17 janvier

Imprimeur d'art à l'atelier gérômois «En l'encre, nous croyons», Christin Georgel pratique plusieurs impressions de manière traditionnelle et artisanale, telles que la typographie, la sérigraphie et la lithographie. Les supports sont divers et variés : le papier, le carton, le bois, le textile...



Tous les projets sont réalisés manuellement par Christin.

Lors de cette exposition, vous pourrez découvrir ses esquisses, des dessins originaux et les sérigraphies qui en découlent, et ainsi admirer le travail réalisé entre l'élaboration et la conception.

Le vernissage de l'exposition, qui se tiendra le samedi 21 décembre, est ouvert à tous.

Côté animations



Les ateliers artistiques d'Anicé

Judis 26 décembre et 2 janvier, de 16h à 18h

Comme toujours pendant les vacances scolaires, la Maison de La Bresse propose des ateliers

artistiques et créatifs aux enfants de 6 à 12 ans. Ils sont soit encadrés par des artistes professionnels, soit par des artistes amateurs, avec le soutien de l'équipe de la Maison de La Bresse. Les ateliers sont gratuits et sur inscription (nombre de places limité)

Pour les vacances de Noël, ils seront sur le thème de la photographie. Le programme sera diffusé mi-décembre.

Yakch'e

Samedi 11 janvier, à 20h30

Yakch'e enlace avec légèreté les rythmes subtils du hang, du udu, et du didgeridoo traditionnel, avec un chant spontané et inspiré des voix du monde. La rencontre fortuite en 2011 des deux artistes, Lily et Cyrille, forts tous deux d'expériences de la scène éclectique, a fait naître un duo complice et complémentaire. Leurs compositions empruntées des couleurs des quatre coins du globe, laissent toutefois une part à la magie de la musique de l'instant présent et du cœur, et vous plonge, le temps d'un soupir, dans un univers onirique hors du commun.



Pour mémoire, Cyrille Lecoq a été invité sur un «20h04, de l'idée sans détour», pendant 20 minutes il a envoûté le public avec ses hangs.

Vidéos disponibles sur youtube et sur le site <http://www.yakche.fr/>

ACTUALITES

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 4 Décembre

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

Semaine du 4 au 10 décembre



LOUPS TENDRES ET LOUFOQUES

Sortie : 16 octobre 2019 (0h52). Animation française, belge

Après la débâcle de Pearl Harbor qui a laissé la flotte américaine d'Eds lous, en veux-tu, en voilà ! Ils roulent des mécaniques, s'imaginent régner sur tous les autres animaux, mais au fond, c'est bien connu : les loups ont tous un cœur d'artichaut ! Six courts métrages pour découvrir toutes leurs facettes, dans une large palette de techniques d'animation !



ADULTS IN THE ROOM

Sortie : 6 novembre 2019. Drame, Biopic français, grec réalisé par Costa-Cavras avec Christos Loulis, Alexandros Bourdounis, Ulrich Tukur

Après 7 années de crise le pays est au bord du gouffre. Des élections, un souffle nouveau et deux hommes qui vont incarner l'espoir de sauver leur pays de l'emprise qu'il subit. Nommé par Alexis, Yanis va mener un combat sans merci dans les coulisses occultes et entre les portes closes du pouvoir européen. Là où l'arbitraire de l'austérité prime sur l'humanité et la compassion. Là où vont se mettre en place des moyens de pression pour diviser les deux hommes. Là où se joue la destinée de leur peuple. Une tragédie grecque des temps modernes.

LA BELLE ÉPOQUE

Sortie : 6 novembre 2019 (1h55). Romance, Comédie dramatique française réalisée par Nicolas Bedos avec Daniel Auteuil, Guillaume Canet, Doria Tillier

Victor, un sexagénaire désabusé, voit sa vie bouleversée le jour où Antoine, un brillant entrepreneur, lui propose une attraction d'un genre nouveau : mélangeant artifices théâtraux et reconstitution historique, cette entreprise propose à ses clients de replonger dans l'époque de leur choix. Victor choisit alors de revivre la semaine la plus marquante de sa vie : celle où, 40 ans plus tôt, il rencontra le grand amour...

Semaine du 11 au 17 décembre



MIDWAY

Sortie : 6 novembre 2019 (2h19). Action, Historique, Guerre américaine réalisée par Roland Emmerich avec Ed Skrein, Patrick Wilson, Woody Harrelson

Après la débâcle de Pearl Harbor qui a laissé la flotte américaine dévastée, la marine impériale japonaise prépare une nouvelle attaque qui devrait éliminer définitivement les forces aéronavales restantes de son adversaire. La campagne du Pacifique va se jouer dans un petit atoll isolé du Pacifique nord : Midway.

L'amiral Nimitz, à la tête de la flotte américaine, voit cette bataille comme l'ultime chance de renverser la supériorité japonaise. Une course contre la montre s'engage alors pour Edwin Layton qui doit percer les codes secrets de la flotte japonaise et, grâce aux renseignements, permettre aux pilotes de l'aviation américaine de faire face à la plus grande offensive jamais menée pendant ce conflit.



LES ÉBLOUIS

Sortie : 20 novembre 2019 (1h39). Drame français réalisé par Sarah Suco avec Camille Cottin, Jean-Pierre Darroussin, Eric Caravaca

Camille, 12 ans, passionnée de cirque, est l'aînée d'une famille nombreuse. Un jour, ses parents intègrent une communauté religieuse basée sur le partage et la solidarité dans laquelle ils s'investissent pleinement. La jeune fille doit accepter un mode de vie qui remet en question ses envies et ses propres tourments. Peu à peu, l'embrigadement de son sectaire. Camille va devoir se battre pour affirmer sa liberté et sauver ses frères et sœurs.



LE TRAITRE

Sortie : 30 octobre 2019 (2h31). Biopic, Drame italien, français, allemand, brésilien réalisé par Marco Bellocchio avec Pierfrancesco Favino, Maria Fernanda Cândido, Fabrizio Ferracane

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs
Au début des années 1980, la guerre entre les parrains de la mafia sicilienne est à son comble. Tommaso Buscetta, membre de Cosa Nostra, fuit son pays pour se cacher au Brésil. Pendant ce temps, en Italie, les règlements de comptes s'enchaînent, et les proches de Buscetta sont assassinés les uns après les autres. Arrêté par la police brésilienne puis extradé, Buscetta, prend une décision qui va changer l'histoire de la mafia : rencontrer le juge Falcone et trahir le serment fait à Cosa Nostra.



J'ACCUSE

Sortie : 13 novembre 2019 (2h12). Drame, Historique, Thriller britannique, polonais, français réalisé par Roman Polanski avec Jean Dujardin, Louis Garrel, Emmanuelle Seigner

Pendant les 12 années qu'elle dura, l'affaire Dreyfus déchira la France, provoquant un véritable séisme dans le monde entier. Dans cet immense scandale, le plus grand sans doute de la fin du XIX^{ème} siècle, se mêlent erreur judiciaire, déni de justice et antisémitisme. L'affaire est racontée du point de vue du Colonel Picquart qui, une fois nommé à la tête du contre-espionnage, va découvrir que les preuves contre le Capitaine Alfred Dreyfus avaient été fabriquées. A partir de cet instant et au péril de sa carrière puis de sa vie, il n'aura de cesse d'identifier les vrais coupables et de réhabiliter Alfred Dreyfus.

Semaine du 18 au 24 décembre



LE MANS 66

Sortie : 13 novembre 2019 (2h33). Biopic, Drame américain réalisé par James Mangold avec Matt Damon, Christian Bale, Caitriona Balfe

Basé sur une histoire vraie, le film suit une équipe d'excentriques ingénieurs américains menés par le visionnaire Carroll Shelby et son pilote britannique Ken Miles, qui sont envoyés par Henry Ford II pour construire à partir de rien une nouvelle automobile qui doit détrôner la Ferrari à la compétition du Mans de 1966.



LES MISÉRABLES

Sortie : 20 novembre 2019 (1h42). Policier, Drame français réalisé par Ladj Ly avec Damien Bonnard, Alexis Manenti, Djibril Didier Zonga

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs
Stéphane, tout juste arrivé de Cherbourg, intègre la Brigade Anticriminalité de Montfermeil, dans le 93. Il va faire la rencontre de ses nouveaux coéquipiers, Chris et Gwada, deux "Bacqueux" d'expérience. Il découvre rapidement les tensions entre les différents groupes du quartier. Alors qu'ils se trouvent débordés lors d'une interpellation, un drone filme leurs moindres faits et gestes...



LA REINE DES NEIGES 2

Sortie : 20 novembre 2019 (1h43). Animation, Aventure américaine réalisée par Jennifer Lee et Chris Buck

Pourquoi Elsa est-elle née avec des pouvoirs magiques ? La jeune fille rêve de l'apprendre, mais la réponse met son royaume en danger. Avec l'aide d'Anna, Kristoff, Olaf et Sven, Elsa entreprend un voyage aussi périlleux qu'extraordinaire. Dans La Reine des neiges, Elsa craignait que ses pouvoirs ne menacent le monde. Dans La Reine des neiges 2, elle espère qu'ils seront assez puissants pour la sauver...

Semaine du 25 au 31 décembre



CHANSON DOUCE

Sortie : 27 novembre 2019 (1h40). Drame, Judiciaire français réalisé par Lucie Borleteau avec Karin Viard, Leïla Bekhti, Antoine Reinartz

Paul et Myriam ont deux enfants en bas âge. Ils engagent Louise, une nounou expérimentée, pour que Myriam puisse reprendre le travail. Louise se montre dévouée, consciencieuse, volontaire, au point que sa présence occupe une place centrale dans la famille. Mais très vite les réactions de Louise deviennent inquiétantes.



A COUTEAUX TIRÉS

Sortie : 27 novembre 2019 (2h11). Policier, Comédie, Drame américain réalisé par Rian Johnson avec Daniel Craig, Chris Evans, Ana de Armas

Célèbre auteur de polars, Harlan Thrombey est retrouvé mort dans sa somptueuse propriété, le soir de ses 85 ans. L'esprit affûté et la mine débonnaire, le détective Benoit Blanc est alors engagé par un commanditaire anonyme afin d'élucider l'affaire. Mais entre la famille d'Harlan qui s'entre-déchire et son personnel qui lui reste dévoué, Blanc d'Harlan qui s'entre-déchire et son personnel qui lui reste dévoué, Blanc plongé dans les méandres d'une enquête mouvementée, mêlant mensonges et fausses pistes, où les rebondissements s'enchaînent à un rythme effréné jusqu'à la toute dernière minute.



LA REINE DES NEIGES 2

Sortie : 20 novembre 2019 (1h43). Animation, Aventure américaine réalisée par Jennifer Lee et Chris Buck

Pourquoi Elsa est-elle née avec des pouvoirs magiques ? La jeune fille rêve de l'apprendre, mais la réponse met son royaume en danger. Avec l'aide d'Anna, Kristoff, Olaf et Sven, Elsa entreprend un voyage aussi périlleux qu'extraordinaire. Dans La Reine des neiges, Elsa craignait que ses pouvoirs ne menacent le monde. Dans La Reine des neiges 2, elle espère qu'ils seront assez puissants pour la sauver...



JOYEUSES RETRAITES ! CINÉ SÉNIOR

Sortie : 20 novembre 2019 (1h40). Comédie française réalisée par Fabrice Braço avec Thierry Lhermitte, Michèle Laroque, Nicole Ferroni

L'heure de la retraite est enfin arrivée pour Philippe et Marilou ! Ils s'approprient à réaliser leur rêve : partir vivre sous le soleil du Portugal. Au revoir le travail, au revoir la famille, au revoir les emmerdes ! Ils pensaient enfin être tranquilles... mais leur famille a d'autres projets pour eux !

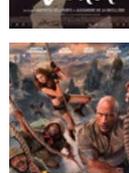
Semaine du 1^{er} au 7 janvier



LE MEILLEUR RESTE À VENIR

Sortie : 4 décembre 2019 (1h57). Comédie dramatique française réalisée par Matthieu Delaporte et Alexandre De La Patellière avec Fabrice Luchini, Patrick Bruel, Zineb Triki

Suite à un énorme malentendu, deux amis d'enfance, chacun persuadé que l'autre n'a plus que quelques mois à vivre, décident de tout plaquer pour rattraper le temps perdu.



JUMANJI : NEXT LEVEL

Sortie : 4 décembre 2019. Aventure, Comédie américaine réalisée par Jake Kasdan avec Dwayne Johnson, Kevin Hart, Karen Gillan

L'équipe est de retour mais le jeu a changé. Alors qu'ils retournent dans Jumanji pour secourir l'un des leurs, ils découvrent un monde totalement inattendu. Des déserts arides aux montagnes enneigées, les joueurs vont devoir braver des espaces inconnus et inexplorés, afin de sortir du jeu le plus dangereux du monde.



LE VOYAGE DU PÉLERIN

Sortie : 6 novembre 2019 (1h55). Animation, Fantastique américaine réalisée par Robert Fernandez (III)

Chrétien entreprend un long voyage initiatique depuis la ville de Corruption jusque vers la lointaine Cité céleste. Pour parvenir à son but, il devra traverser de nombreuses épreuves et déjouer les pièges du maléfique Apollyon.

Semaine du 8 au 14 janvier



BROOKLYN AFFAIRE

Sortie : 4 décembre 2019 (2h25). Policier, Drame américain réalisé par Edward Norton avec Edward Norton, Bruce Willis, Alec Baldwin

New York dans les années 1950. Lionel Essrog, détective privé souffrant du syndrome de Gilles de la Tourette, enquête sur le meurtre de son mentor et unique ami Frank Mimma. Grâce aux rares indices en sa possession et à son esprit obsessionnel, il découvre des secrets dont la révélation pourrait avoir des conséquences sur la ville de New York... Des clubs de jazz de Harlem aux taudis de Brooklyn, jusqu'aux quartiers chics de Manhattan, Lionel devra affronter l'homme le plus redoutable de la ville pour sauver l'honneur de son ami disparu. Et peut-être aussi la femme qui lui assurera son salut...



GLORIA MONDI

Sortie : 27 novembre 2019 (1h 47 min). Drame français réalisé par Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan

Daniel sort de prison où il était incarcéré depuis de longues années et retourne à Marseille. Sylvie, son ex-femme, l'a prévenu qu'il était grand-père : leur fille Mathilda vient de donner naissance à une petite Gloria. Le temps a passé, chacun a fait ou refait sa vie...

En venant à la rencontre du bébé, Daniel découvre une famille recomposée qui lutte par tous les moyens pour rester debout. Quand un coup du sort fait voler en éclat ce fragile équilibre, Daniel, qui n'a plus rien à perdre, va tout tenter pour les aider.



LA FAMILLE ADDAMS

Sortie : 4 décembre 2019 (1h 27). Animation, Famille américaine réalisée par Conrad Vernon et Greg Tiernan avec Mélanie Bernier, Kev Adams, Alessandra Splet

Les nouvelles aventures de la Famille Addams.

Programme de courts métrages

TOUT LÀ-HAUT de Martina Svojkova (13 min)

LE DERNIER JOUR D'AUTONNE de Marjolaine Perreten (7 min)

ZIBILLA OU LA VIE ZÉBRÉE de Isabelle Favez (26 min)

LE DOSSIER

Le club vosgien



“ C’est un réel plaisir de faire l’édition du dossier de décembre. Le Club Vosgien est une association pleine de convictions pour la défense du territoire, sa promotion et sa mise en valeur. Toutes leurs actions visent à toucher le plus grand nombre de personnes, du local au touriste et du plus jeune au plus âgé. Que tous les membres actifs de cette association soient ici remerciés pour tout le travail accompli au fil des années dans nos montagnes.

Raymond Marchal
Adjoint à l’environnement



LE DOSSIER



Conversation devant l'Office du Tourisme, à l'occasion d'une permanence d'été tenue par le Club Vosgien :

Une dame (feuilleter les topos-guides présentés) : " Quand je serai retraitée, j'irai au Club Vosgien ! "

Le responsable du Club : " Mais pourquoi attendre d'être retraitée ? "

La dame : " Ah bon ? Parce qu'on peut y aller avant ? "

Le responsable du Club : " Mais bien sûr ! Le Club Vosgien est ouvert à tous,

actifs ou retraités, jeunes et moins jeunes et dans ses activités, il y en a pour tous les goûts ! "

Du coup, la dame – encore en activité professionnelle - s'est inscrite au Club Vosgien, et participe, dans la mesure de son emploi du temps, aux sorties proposées...

Pour toutes celles et ceux qui ne connaissent pas – ou pas bien – le Club Vosgien, ce dossier apportera sans doute quelques précisions et incitera, les membres l'espèrent, à venir les rejoindre pour l'une ou l'autre – ou plusieurs – des activités proposées...

Le club vosgien, c'est quoi ?

En 1872, un groupe d'alsaciens sous l'impulsion de Richard Stieve crée à Saverne une association destinée à favoriser la randonnée pédestre sur le massif vosgien et l'Alsace – alors sous occupation allemande. Très vite le groupe originel est rejoint par de nombreuses autres sections. Leur objectif est d'œuvrer pour le développement du tourisme dans les Vosges, en balisant des itinéraires de randonnée à travers tout le massif, selon un système de balisage spécifique pratiqué encore aujourd'hui. En 1995 le Club Vosgien devient une Fédération composée d'associations locales (actuellement 124) regroupant environ 34.000 adhérents sur 7 départements.

Dans le département des Vosges, Bussang – sous l'impulsion de Frédéric Pottecher – sera la première section du Club Vosgien. La Bresse sera la seconde en 1924 sous la férule de son premier président Albert Steimer.

À l'instar des autres sections, celle de La Bresse rejoint les missions que s'est assignées le Club Vosgien : baliser et entretenir des itinéraires de randonnée pédestre, assurer la promotion de la randonnée et d'autres activités de pleine nature, apporter sa contribution à la protection de la nature du paysage et du patrimoine, éditer des cartes et des topo-guides...

Sous la houlette de ses présidents successifs (Albert, puis Louis Steimer, Ernest Jacquot, Raymond Protch, Gérard Boillot, Pierre Lambert, Daniel Mougel et actuellement Jean-Pierre Vincent-Viry) le Club Vosgien de La Bresse a donc balisé et entretenu quelques 300 kilomètres d'itinéraires de randonnée pédestre.

Mais être membre du Club Vosgien, ce n'est pas seulement s'occuper des sentiers de nos montagnes, c'est aussi découvrir et partager de jolies randonnées au cours des sorties organisées. Les volontaires ont ainsi parcouru le Massif Vosgien, mais aussi les sentiers des

Alpes, et même de l'Atlas marocain. Ils ont découvert de nombreuses régions de France, de la Bretagne à la Côte d'Azur en passant par le Périgord ou les Corbières. Et au fur et à mesure du temps, le club a étoffé ses activités avec la pratique de la marche d'orientation et de la marche nordique, ainsi que la participation et le soutien à des manifestations organisées par d'autres (Fête des Jonquilles, Coupe du Monde de VTT...)

Vous ne soupçonnez peut-être pas le panel d'activités mis en place par le Club Vosgien, c'est pourquoi nous allons maintenant partir à leur découverte. Ces activités, rappelons-le, sont ouvertes à toutes et à tous, et pas seulement aux retraités !

Les activités du club vosgien

Le balisage et l'entretien des sentiers

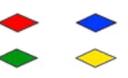
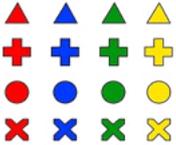
Le balisage des sentiers est indispensable pour que les promeneurs puissent trouver leur chemin facilement et que les randonneurs puissent apprécier leur parcours sans avoir à garder carte et boussole à la main. C'est une nécessité sur tous les chemins de randonnée, et c'est encore plus utile en montagne. On en retrouve sur tout le territoire français, mais le Club Vosgien se démarque avec une signalétique particulière. La Fédération du Club Vosgien dispose d'ailleurs du monopole de balisage sur tout le Massif vosgien.

Le balisage en chiffres

- 50 à 60 "baliseurs" bénévoles, dont 3 femmes, tous adhérents du Club
- 20 matinées de travail (le mardi matin) de travail soit environ 3000 heures d'avril à mi-octobre (l'équivalent de 2 postes à temps complet à l'année)
- 300 km de sentiers à entretenir
- 1 centaine de panneaux directionnels confectionnés chaque année
- 1 budget fournitures et matériels pris en charge par la Commune de La Bresse

Ainsi les signes de balisage mis en place sur La Bresse sont identiques à ceux de l'ensemble du massif. Ils répondent à une charte très précise (cf tableau ci-dessous) et suivent les préconisations du système «DRC».

Les signes de balisage :

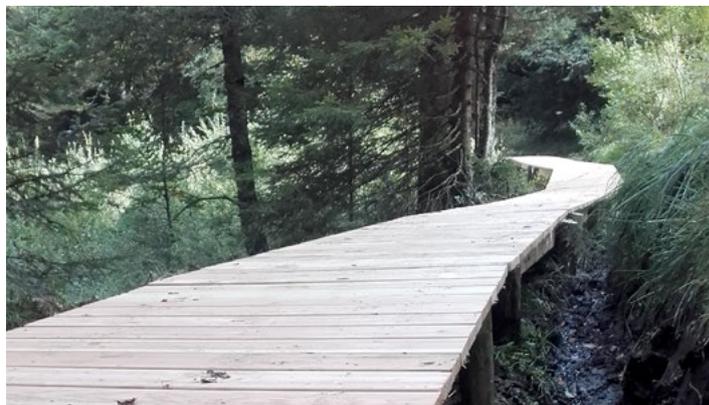
	Les sentiers balisés d'un rectangle d'une seule couleur constituent les chemins de grande randonnée, sillonnant les Vosges généralement du nord au sud.
	Les sentiers balisés d'un rectangle barré de blanc signalent des voies d'accès ou des variantes à des sentiers balisés du signe unicolore correspondant.
	Les sentiers balisés d'un losange sont réservés à des itinéraires thématiques, interrégionaux ou transfrontaliers.
	Les signes triangle, croix, chevalet, disque , sont utilisés pour le balisage des itinéraires locaux. Le disque signale en principe un itinéraire en boucle d'assez grande longueur.
	L' anneau est utilisé pour les promenades circulaires ne dépassant pas 3 à 4 heures de marche (demi-journée).



▲ réalisation d'un escalier en granit

sécurisation de passages difficiles. Dernièrement, la section de La Bresse a pris part au projet de réhabilitation du sentier du Hohneck.

▼ réalisation Le Walsche



Le système DRC

Le système «DRC» pour Départ (ou Direction) - Rappel - Confirmation, est propre au Club Vosgien et s'est perfectionné et systématisé au fil des années.

Son principe : il faut indiquer un point de départ, rappeler qu'on est toujours sur le même chemin et le confirmer à intervalles réguliers.

À un parking, un village ou une intersection, le point de départ D est matérialisé par un panneau directionnel. Il faut apposer une plaque de rappel 50 m après le point D. La première confirmation se fait 30 m après le rappel, la seconde confirmation se fait 300 m après le point de confirmation n°1 et si aucune intersection n'arrive sur son sentier, une confirmation a lieu tous les 300 m.

Dès qu'une intersection se présente sur le sentier qu'on emprunte, comme à un col par exemple, les panneaux directionnels indiquent les nouveaux points de départ qui exigent le même principe de rappel et confirmation.

L'entretien des sentiers

L'entretien des sentiers consiste en des travaux d'élagage (branches cassées ou envahissantes), de fauchage des parties en herbe, d'écoulements d'eau de ruissellement, de rectification du profil en long ou en travers des sentiers, de confection de passerelles et platelages de protection des milieux humides, de pose de marches en granit, et de

LE DOSSIER



La création de sentier

▲ *Création d'une table de pique-nique*

Les aménagements annexes

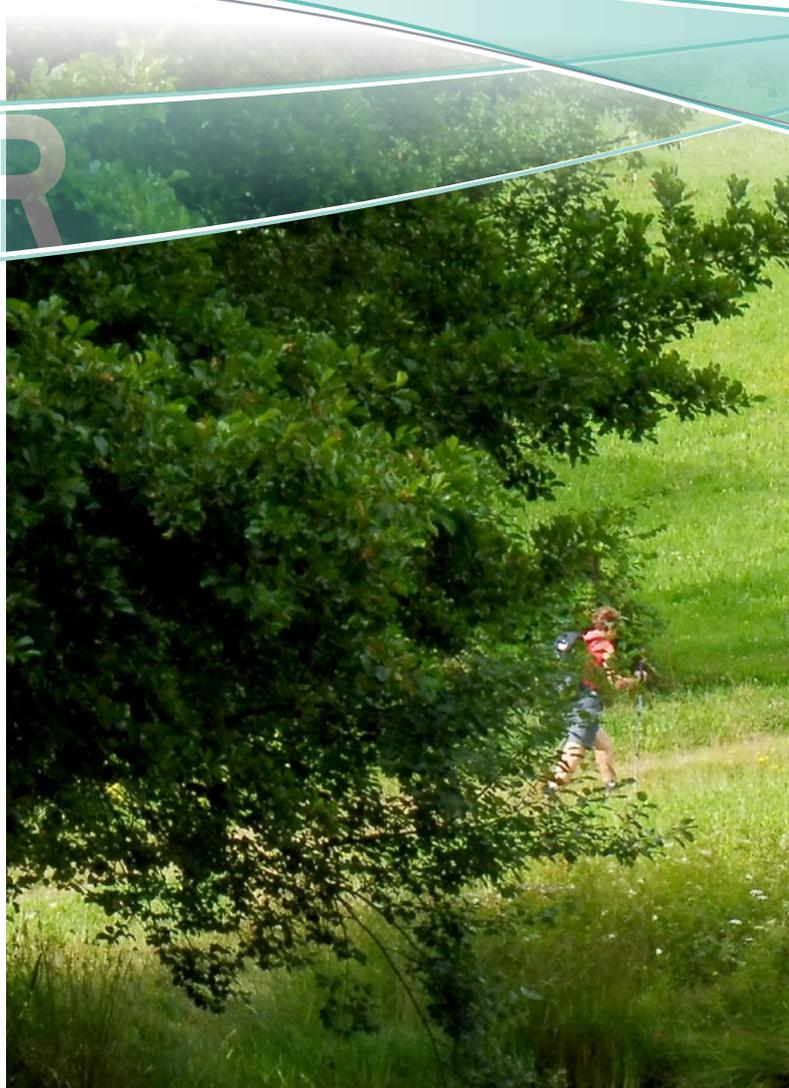
Les baliseurs mettent aussi en place des éléments de mobiliers de plein air tels que les bancs, tables, sur lesquels les randonneurs et les promeneurs ont toujours plaisir à prendre un pique-nique ou à tout simplement admirer le paysage ! Les baliseurs ont également en projet la construction de plusieurs abris.

La création de sentiers : le Club Vosgien est force de proposition quant à la mise en place de nouveaux sentiers. Mais cette création ne peut se faire qu'avec l'autorisation communale (délibération du Conseil Municipal) sur présentation d'un dossier, et accord de la Fédération du Club Vosgien.

La protection du patrimoine

Au niveau local, le Club Vosgien veille, dans la mesure de ses moyens, à la bonne conservation et à la mise en valeur du patrimoine, comme par exemple les croix de chemin ou encore les murs de soutènement de levées au Brûleux. Le Club Vosgien prend également grand soin de notre patrimoine naturel (sentiers, sites, tourbières...), quelques fois en intervenant directement (opérations de nettoyage, de dégagement de vues) et le plus souvent en signalant aux autorités compétentes (la Commune, le Parc des Ballons) les éléments qui ont subi des dégradations.

▼ *Mur de levées*





COTATION D'UNE RANDONNÉE PÉDESTRE EN MOYENNE MONTAGNE

	Distance				
	< 10 km	10 - 15 km	15 - 20 km	20 - 25 km	> 25 km
Denivelé cumulé < 300 m	1	2	2	3	3
300 - 600 m	2	2	3	3	4
600 - 1000 m	2	3	3	4	4
> 1000 m	3	3	4	4	5

1 = très facile (familiale) 2 = facile 3 = moyenne (randonneur)
 4 = assez difficile (randonneur confirmé) 5 = difficile (randonnée sportive)

Les activités de plein air Les randonnées pédestres

Chaque semaine, en raquettes en hiver et à pied en été, le Club Vosgien de La Bresse propose à ses adhérents une, voire deux sorties pédestres. Elles se déclinent soit à la journée, et s'appellent les randos, soit à la demi-journée, et on parle alors de balades.

Ces sorties s'inscrivent dans la cotation de difficulté préconisée par le club vosgien. Elles sont toujours encadrées par un ou deux organisateurs, membres du Club, et la plupart du temps par un GRP (Guide de Randonnée Pédestre), ayant reçu la formation complète dispensée par la Fédération du Club Vosgien.

Elles ont lieu sur les deux versants du massif vosgien, au maximum à une heure de route de La Bresse pour les randos ou à une demi-heure de route pour les balades.

Marcher c'est bien, mais randonner c'est mieux ! Ainsi, à chaque sortie, le ou les organisateurs s'efforcent de faire découvrir aux participants quelques nouveautés, des sites, des parcours, des éléments de patrimoine naturel, historique, de faune, de flore... Randonner c'est bien, mais partager c'est mieux ! C'est pourquoi le Club Vosgien offre la boisson à chaque fin de journée, pour favoriser les échanges et la convivialité si chère au Club.

Un calendrier, résumant toutes les sorties projetées, est édité chaque année au mois de janvier. Il est remis à l'occasion de l'Assemblée Générale, ou à la permanence du Club. (voir encadré « Rejoindre le Club Vosgien »)



LE DOSSIER



Les séjours « randonnée – découverte »

Le Club Vosgien de La Bresse propose à ses adhérents trois types de séjours randonnées:

Le séjour découverte d'une semaine, pour partir à la rencontre des richesses patrimoniales et culturelles d'une petite région, autour d'un hébergement de qualité en pension complète. Quelques exemples : le Croisic et les marais de Guérande ; la presqu'île de Crozon ; la côte de Granit Rose ; la baie de Saint Malo, Tautavel et le pays cathare, le golfe du Morbihan....

Le trek ou séjour montagne, pour partir pour une semaine de rando, itinérante ou en étoile, sur les sentiers de montagne. Les participants parcourent alors de 60 à 90 km de distance avec 4000 à 6000 m de dénivelé positif.

L'hébergement se fait en demi-pension en refuges de montagne pour les randos itinérantes et en auberge ou centre de vacances pour les randos en étoile. Quelques exemples : tour des Alpes Graies Nord au départ de la Tarentaise ; Tour des Cerces Mont Thabor ; Tour des Glaciers de la Vanoise, Tyrol autrichien.

Les randos-séjours sur deux ou trois jours dans la proche région, avec hébergement en demi-pension en gîte, refuge ou auberge. Une randonnée est prévue chaque jour, et le programme est soit itinérant soit en étoile, sur 15 à 22 km avec 600 à 1200 m de dénivelé positif. L'accent est mis sur la découverte de sites, édifices, monuments, vestiges, points de vue, ou secteurs moins connus. Quelques exemples : le Pays Welche, la vallée de la Bruche, les Ballons Comtois, le Pays de Ribeauvillé, le grand tour du Grand Ballon à partir de Murbach, le tour de la vallée de la Thur, le Jura alsacien, le pays de Saverne & Dabo, les Mille Etangs, Markstein-Schnepfenried en raquettes....

En principe, le Club Vosgien programme chaque année deux randos-séjours de 3 jours et deux randos séjours de 2 jours, dont une hivernale.

Pour obtenir tous les renseignements sur ces séjours, n'hésitez pas à consulter le calendrier annuel et à prendre contact avec les organisateurs.



La marche d'orientation

Au Club Vosgien, la marche d'orientation consiste à "pointer" une dizaine de balises réparties sur un parcours d'environ 10 km, en marchant à une vitesse donnée. Avance ou retard par rapport à un temps idéal, ainsi qu'omission de pointage d'une balise, donnent lieu à des pénalités. Il faut juste savoir lire une carte, s'orienter correctement, et marcher au bon rythme !



Six à huit marches d'orientation sont organisées chaque année dans notre secteur par diverses sections du Massif. Et comme le veut la tradition du Club Vosgien, elles se terminent généralement par un repas convivial !

Le 22 avril 2019, le Club Vosgien de La Bresse a organisé sa première marche d'orientation, sur les sentiers bressauds. Plus de 150 participants se sont lancés dès le matin, sur deux parcours de 6,5 et 10 km. Et environ 130 personnes se sont retrouvées autour d'un repas concocté par les traiteurs locaux sous l'égide du Club Vosgien.

La marche nordique

Avatar sportif de la randonnée, la marche nordique nécessite obligatoirement une paire de bâtons de marche. Elle se pratique généralement sur des parcours de 8 à 12 km, sans dénivelé trop important, selon une technique particulière de marche, qui sollicite non seulement les jambes, mais aussi les bras avec un mouvement de poussée sur les bâtons.

L'encadrement est assuré par des membres du Club ayant suivi un stage de formation.

Le ski de fond et le ski de randonnée

Ces deux activités plus intimistes sont bien sûr soumises à l'enneigement et aux conditions météorologiques. Elles sont ainsi proposées au coup par coup.

Les sorties à thèmes

Tous les ans une sortie à "vocation culturelle" est organisée au départ de La Bresse, sur une journée, et a pour but la visite d'un lieu patrimonial de la Grande Région. Ce type de sortie est aussi un moment fort de convivialité.

▼ *le Struthof*



On peut citer par exemple, la visite du Dabo, du Struthof, du musée Chagall à Sarrebourg, ou plus récemment de l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim en 2019. Ce musée de plein air offre aux visiteurs une reconstitution authentique et vivante des villages alsaciens d'antan.

Les activités annexes

Le club vosgien et l'animation locale

Et comme les membres du Club Vosgien sont pleins de ressources, ils organisent également plusieurs événements ouverts au public et participent à différentes manifestations initiées par d'autres associations.



On peut parler entre autres, de leur exposition en juillet dernier, à la Maison de La Bresse, intitulée "le Club Vosgien s'expose", où les membres ont présenté leurs activités, mais aussi la richesse de notre patrimoine naturel. Et en parallèle de cette exposition, le Club a



proposé deux rencontres exceptionnelles. La première avec J.Y. Frédriksen, au cours de laquelle ce grand explorateur a proposé la projection du film sur sa traversée de l'Himalaya en parapente. Et la seconde avec R. Jacquot, cadre fédéral du Club Vosgien, qui a fait part de son expérience de Grand Randonneur.

Nous l'avons dit à plusieurs reprises, les membres du Club Vosgien aiment la convivialité, c'est pourquoi ils participent chaque année à la Fête des Associations et organisent des sorties pédestres avec des clubs amis (Mirecourt, Gérardmer, Mulhouse, Lépanges sur Vologne). Mais ils aiment aussi l'entraide, ainsi ils participent au bon déroulement de certaines manifestations, comme la fête des jonquilles, la Coupe du Monde de VTT et plus récemment au spectacle "le Sentier des Lumières".

Nos amis de Pforzheim

Le Club Vosgien de La Bresse entretient de solides liens d'amitié avec les membres de l'association franco-allemande de Pforzheim depuis presque 20 ans. Chaque année, en France ou en Allemagne, les membres des deux associations se retrouvent pour faire découvrir leur région respective, et pour apprendre à mieux se connaître lors de sorties culturelles ou week-ends conviviaux.

Ensemble ils espèrent ainsi entretenir l'amitié franco-allemande et contribuer à la construction européenne.

Le club vosgien s'exporte

À l'occasion d'un Festival international de Sculpture Camille Claudel, une délégation de la ville de Durbuy en Belgique est venue à La Bresse, dans le but de trouver des moyens de développer le tourisme dans leur région. En plus d'informations, sur la mise en place d'un symposium de sculpture (aujourd'hui bien implanté sur leur territoire), les représentants belges se sont également intéressés au système de balisage des sentiers pratiqué par le Club Vosgien.



Après une visite de travail en 2014, les durbuisiens ont reçu, en août 2017, une délégation du Club Vosgien de La Bresse, afin d'avoir un avis pertinent sur le balisage créé et les améliorations à apporter. Le système est aujourd'hui bien développé dans toute la région touristique autour de Durbuy.

L'organigramme du club vosgien

Le Club Vosgien de La Bresse est régi par l'Assemblée Générale de ses adhérents, administré par un Comité de 20 membres au plus, qui élit en son sein un bureau. Le club est animé par les responsables des différentes activités.

Le Bureau : Jean-Pierre Vincent-Viry (Président) – Jean-Claude Starck (Secrétaire) – Christine Vial (Trésorière) – Michel Poirot (Inspecteur des Sentiers) – Claude Poirot (Activités de plein air) – Daniel Mougel (Environnement).

Les responsables des activités :

- **Sentiers :** Michel Poirot – Hubert Gehin (Chajoux) – Jean-Roch Mougel (Village) et Jean-Marie Géhin (Vologne)
- **Randonnées et séjours :** Jean-Pierre Vincent-Viry – Jean-Claude Starck – Roland Fritz – Claude Poirot (GRP)
- **Site Internet :** Roland Fritz
- **Marche nordique :** Loïc Druart
- **Marche d'orientation :** Roger Robinet



Comment rejoindre le club vosgien ?

1) En consultant son site internet : clubvosgien-labresse.fr

Sur ce site, vous trouverez tous les renseignements concernant les activités du Club, le calendrier annuel des activités, les comptes-rendus des sorties effectuées, quelques topos détaillés de randonnées, une galerie photos des différents événements, toutes les infos utiles pour adhérer.

2) En envoyant un mail à clubvosgien.labresse88@yahoo.fr

3) En vous rendant au local du Club – **12 rue Mougel Bey** – lors des permanences du jeudi matin (de 9 h 30 à 11 h 30)

4) En participant à la prochaine assemblée générale, qui aura lieu **le samedi 18 janvier 2020, à la Halle des Congrès, à partir de 16 heures**

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

L'information...

Le mois de novembre que nous venons de passer est traditionnellement celui de la mémoire et de la reconnaissance. Mémoire de nos familles et amis disparus, mémoire de nos anciens combattants ou civils qui, lors de tragiques combats, ont donné jusqu'à leur vie pour notre pays, pour notre liberté.

A l'époque de ces événements, tout le monde cherchait à avoir des informations concernant l'évolution de ces conflits qui les touchaient de près jusqu'à dans leur chair... C'était l'époque où, de plus, ils devaient faire le tri pour savoir s'il s'agissait de l'information vraie ou fautive, ou s'il ne s'agissait que de la propagande.

Depuis cette époque, les choses ont bien changé et le siècle qui vient de s'écouler a connu énormément d'évolutions au niveau des systèmes d'information à disposition des populations.

Aujourd'hui tout va très vite, tout le monde peut disposer de beaucoup d'indications par les canaux traditionnels de la presse, ou, de plus en plus, via les réseaux sociaux et/ou les sites d'informations en ligne.

Sur tous ces réseaux, nous trouvons de moins en moins de journalistes professionnels mais beaucoup de développeurs qui ne font que publier ce qu'ils peuvent trouver sur le web ou ce que tout un chacun peut leur transmettre.

Il n'est pas question de remettre en cause ces nouveaux médias mais surtout de se poser la bonne question et comment trier le faux du vrai...

Nous perdons de plus en plus le sens de l'analyse et de la controverse en ne se fiant, en premier, que sur ce qui est publié ou qui amène le plus d'événementiel, sans se dire que pour valider toutes les publications, il faudrait d'abord obtenir les explications de toutes les parties prenantes.

Ces avalanches de données ne doivent pas nous aveugler, ne doivent pas non plus aveugler nos analyses et ne doivent pas nous abstraire de prendre un peu de recul, un peu de hauteur pour bien comprendre les tenants et aboutissants.

L'affaire « Dupont de Ligonnès » a été un exemple retentissant de cet emballement médiatique et ce type de non-événement doit nous rappeler que tout ce qui est annoncé avec tambour et trompette n'est pas forcément la vérité pleine et entière.

Pour terminer, ce mois de décembre est aussi un mois de fêtes où nous pouvons prendre du recul auprès de la famille et des amis. C'est également le mois du début de l'hiver, avec, nous osons l'espérer, une belle saison touristique hivernale à venir.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'années, pendant lesquelles chacune et chacun pourra se ressourcer auprès des siens, permettant de démarrer une nouvelle année sous les meilleurs auspices.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Fin d'année en douceur et préparation de la prochaine saison hivernale,

Cette année, la rentrée scolaire s'est accompagnée de la réouverture de la préparation des repas de midi. Nous avons, dès l'annonce de la fermeture du collège, déploré la perte de cette qualité de service. Les plateaux repas sont désormais remplacés par des plats mijotés sur place.

Un service, à nos yeux, essentiel pour les enfants qui fréquentent le Groupe Scolaire du Centre. L'alimentation n'est-elle pas notre premier médicament ?

Concernant les effectifs en élèves résidant à La Bresse, sur 3 ans, ils sont passés de 248 (81 en maternelle et 167 en primaire) à 227 (83 en maternelle et 144 en primaire).

Saluons le travail des structures « jeunesse » pour accueillir dès cet été, à l'annonce du non-fonctionnement de Rayon de Soleil, les enfants de 3 ans pendant le temps scolaire et hors temps scolaire apportant ainsi aux parents une lisibilité de l'offre d'accueil sur La Bresse et la vallée de La Moselotte.

Par contre, au regard des différents rapports tenus lors de la dernière assemblée générale de l'association Rayon de Soleil et sa décision de ne plus assurer d'accueil hors saison hivernale, nous nous interrogeons sur le mode de fonctionnement (gestion) de la crèche Anicé le Sotré pour les prochaines saisons hivernales. Son fonctionnement, un service pour les familles venant skier à La Bresse étant partie prenante de labellisation « Famille Plus » de La Bresse.

Au regard de la subvention communale annuelle de 23 000€ allouée depuis 2016, nous avons chaque année demandé, au moment du vote des subventions, que soit communiqué aux élus le bilan de son activité hors période hivernale, et plus particulièrement le nombre d'heures d'accueil effectué en fonction du nombre d'heures du personnel. Ce que font par ailleurs les autres associations. Nous attendons toujours.

Départs en retraite du Directeur Général des Services (DGS) et de l'Office de Tourisme et Loisir :

Le recrutement est en cours pour celui du DGS (vu sur le site internet de La Bresse). Pas de nouvelles informations concernant celui de l'OTL avec, pour notre part, un questionnement sur le devenir de cette structure au regard des réponses faites au conseil municipal de septembre « Aucune position n'est prise pour son remplacement. Il est envisagé de réorganiser le service Sports et Loisirs et de créer une régie des sports ». Et ces questions ; quels devenirs pour les autres entités que sont le camping du Haut des Blüches, l'Office de Tourisme et la Centrale de Réservation? Ne serait-ce pas faire marche arrière en matière de mutualisation, de lisibilité d'image et de communication pour la principale station des Hautes Vosges ?

NB : Précisons que cet article a été déposé pour le 5 novembre pour publication début décembre et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Haute saison (vacances scolaires
de Noël/Nouvel An et d'hiver)

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le dimanche de 9h30 à 12h30

Autres périodes

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé le dimanche

Fermé les jeudis matin hors vacances

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du
bureau d'accueil (jours fériés)

à consulter sur www.labresse.net

Tél. : 03 29 25 41 29

Nouvelle Brochure Le guide hiver est arrivé

La nouvelle édition du guide pratique hiver 2019/2020
est disponible. La brochure présente les activités,
bons plans et nouveautés pour réussir à coup sûr ses
vacances à La Bresse !



Disponible
à l'Office de
Tourisme et en
téléchargement sur
www.labresse.net

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Horaires du 4 novembre au 20 décembre

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi				Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	Ecole de natation 9 h 30 à 10 h 30 Aquagym de 19 h à 20 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15 Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h	16 h 30 à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3 ^e âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9 h à 12 h 30		De 9 h à 9 h 30	

Horaires 21 décembre au 3 janvier

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi	14 h à 17 h 30	15 h à 17 h 15	De 15 h 30 à 17 h 30	Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	10 h 30 à 17 h	15 h à 16 h 45	De 17 h à 18 h	
Mercredi	14 h à 18 h	15 h à 17 h 45	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	
Jeudi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	
Vendredi	14 h à 21 h	15 h à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15
Samedi	10 h 30 à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3 ^e âge de 9 h 30 à 10 h 30 le 21
Dimanche	9 h à 12 h 30		De 9 h à 9 h 30	

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».



NOUVEAU : PAIEMENT 20 FOIS SANS FRAIS

ELECTROMENAGER & MULTIMEDIA
SERVICES APRES VENTE / PIECES DETACHEES
INSTALLATION D'ANTENNES
VENTE DE PRODUITS RECONDITIONNES ET GARANTIS.
LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE CHEZ VOUS
9 ROUTE DE CORNIMONT 88250 LA BRESSE
TEL : 03.29.25.67.67
gitem.labresse@orange.fr

TAXI DENIS

Tél. : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28

40 ROUTE DU DROIT - 88250 LA BRESSE
SIREN : 341 909 703 RC 01A101 - TVA FR 02 341 909 703

Toutes Distances - Jour et Nuit - 7 Jours / 7
Transport de Malade - Conventionné CPAM et Toutes Caisses
Assistances - Rapatriements - Transferts Aéroports - Taxis - 4 Véhicules dont un MINIBUS 9 places

Horaires patinoire

Ouverture du 21 décembre 2019 au 15 mars 2020

	Vacances scolaires du 21/12/19 au 5/01/20 et du 8/02/20 au 08/03/20		Hors vacances	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	10h30 - 19h*	9h30 - 10h30	Fermé	
Mardi	14h - 19h		Fermé	
Mercredi	14h - 19h***		14h - 19h	
Jeudi	14h - 19h**		Fermé	
Vendredi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30	Fermé	
Samedi	14h - 19h		14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h*	9h30 - 10h30	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

* Fermeture à 17h les 24 et 31 décembre

** Fermeture à 17h le 2 janvier pour préparation du spectacle de fin d'année

«SPECIAL - 10 ANS» : créneau réservé exclusivement aux enfants de - 10 ans et leurs parents avec animation ludique

*** Pack Patinoire/crêpe à 6.80 € : entrée patinoire + location des patins + 1 crêpe (sucre ou chocolat) à déguster jusqu'à 18h au restaurant « la Passerelle ». Quantité limitée.

Le bus hivernal reprend du service cet hiver

Avec ses 10 rotations par jour (5 le matin et 5 l'après-midi), ce service de transport gratuit permettra à la population locale et aux vacanciers de rejoindre les stations de ski de La Bresse-Hohneck et de Lispach en toute sérénité, du 22 décembre au 5 janvier et du 8 février au 7 mars. Les rotations seront également assurées les week-ends de janvier et début février. Le dépliant avec les arrêts et les horaires est disponible à l'Office de Tourisme, à la mairie et chez les commerçants. Vous pouvez également le télécharger sur www.labresse.net.



Renouvellement et délivrance des cartes de résident permanent pour l'accès au domaine nordique de Lispach

La caisse du Domaine Nordique à Lispach sera ouverte à partir du lundi 2 décembre à 9h (ou avant si l'enneigement permet l'ouverture des pistes).

Il sera ainsi notamment possible d'y mettre à jour les cartes de résidents permanents de La Bresse permettant l'accès gratuit aux pistes de ski de fond.

La délivrance de nouvelles cartes y sera également possible (coût : 2€ la carte) à condition que chaque demandeur soit présent, à défaut une photo d'identité sera à prévoir.

Dans tous les cas, il conviendra de vous munir de votre dernière facture d'électricité afin de pouvoir justifier de votre résidence permanente à La Bresse.

RAPPEL : Le forfait ski de fond peut être encodé sur votre carte d'abonnement piscine-patinoire.

Il est strictement personnel et incessible.

En cas d'utilisation frauduleuse, il sera immédiatement bloqué aux portillons d'accès.

Vacances de la Toussaint : des chiffres en progression

Plus 16 %, c'est la belle évolution de l'accueil à l'Office de Tourisme par rapport à 2018, avec plus de 1700 personnes accueillies et renseignées au guichet pendant les 15 jours des vacances scolaires. Les français ont représenté près de 80 % de cette clientèle, avec une nette progression de la clientèle en provenance des Hauts de France (mais recul de la clientèle parisienne).

La Bresse Réservation a enregistré 50 % de taux de remplissage sur ces 2 semaines, soit une progression de 3 points par rapport à 2018.

Votre photographe à La Bresse

au 18 rue de l'Eglise
06 37 31 38 91 - contact@marcfulgoni.fr
www.marcfulgoni.fr

Photos d'identité - Portraits - Photos immobilières - Mariages - Baptêmes - Anniversaires
Congrès - Inaugurations - Photos de sports - Tirages - Numérisation - Retouches

Les Briconautes

Demandez votre carte de fidélité (gratuite)
et cumulez des €
5 % de réduction à la souscription

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

DANS LE RETRO

La Bressaude

Ski club

Une fin de saison estivale en apothéose !

Lors des compétitions d'octobre, les skieurs du Ski Club se sont bien placés dans toutes les disciplines. Les fondeurs, sauteurs, biathlètes, et combinards sont souvent montés sur le podium.

On peut citer Justine Mengin en or et Oriane Didier en bronze au combiné national tour, un podium U21 au Biathlon Summer Tour pour Chloé Remy (3^e U21, 4^e au général U19/U21), une 2^e place au challenge national Rollerski pour Pierre



Moreau en Séniors, le bronze pour Igor Cuny à la Rollerski Romain Claudon de Gérardmer, une victoire au challenge Vincent Vittoz pour le tout nouveau U17 de la Bressaude Mathurin Vauthier, l'argent pour Delphine Claudel en Séniors Dames, et une magnifique place au Summer Tour pour Maëla Correia, qui avait emporté la première manche dans sa catégorie d'âge !



Badminton

Vous voulez vous défouler le lundi de 20h à 22h avec un groupe de fous du volant : rejoignez la section badminton pour 30€ la saison.

Tennis Club

Les portes ouvertes du Tennis club ont été un franc succès le 12 octobre dernier. Si vous les avez manquées et que vous souhaitez découvrir le club, renseignez-vous au 06.51.10.87.03 ou sur tenniscclubbresse@gmail.com



Section Athlétisme

C'est toujours une super ambiance avec l'équipe des traileurs, qui se donne rendez-vous le dimanche à 9h au Stade des Champions. Venez les rejoindre. Infos sur Facebook Traileurs du COHM

Retrouvez les infos sport de La Bressaude sur la page Facebook générale ainsi que sur les pages des 15 sections.



Les podiums de La Bressaude

À la fin octobre, la plupart des sections sportives n'avait pas encore repris leur rythme habituel de compétitions, néanmoins des sportifs bressauds se sont alignés sur une vingtaine d'épreuves, matchs et courses confondus. Et avec 44 podiums et victoires, c'est une saison qui commence bien !

Une grande partie de ces résultats est à mettre à l'actif des skieurs dans toutes les disciplines nordiques. Ces épreuves automnales permettent aux skieurs d'engranger des km sur le goudron et des sauts sur le plastique pour être au top lorsque viendra le temps de la glisse sur neige.

Les sections Roue Verte, Athlétisme et le Moto club n'ont pas été en reste apportant aussi leur lot de belles performances.

100 ans !

« On n'a pas tous les jours 100 ans ! », alors il faut fêter ça !

Paul Perrin, né le 27 octobre 1919, a d'abord soufflé ses 100 bougies avec sa famille et quelques jours plus tard, l'événement a été fêté à l'EHPAD de la Clairie, en présence de Geneviève Demange, vice-présidente du CCAS, des résidents et de sa famille.

Paul Perrin devient le doyen de sexe masculin de la commune de La Bresse.



20h04, de l'idée sans détour

Le 4 octobre dernier, le « 20h04, de l'idée sans détour » organisé en partenariat avec le Festival International de Géographie de Saint-Dié a rassemblé près de cent personnes.

Les migrations étaient au programme de cette édition 2019, ainsi Christian Grataloup a expliqué pourquoi l'histoire des migrations est intimement liée à l'histoire de l'Humanité. Brenda Grataloup a interrogé le public sur la nature des déplacements du nord vers le sud, en d'autres termes, doit-on parler de migrations lorsque des retraités quittent leur pays pour vivre leur fin de vie au soleil... Pour la deuxième partie de soirée, le public a voyagé en Afrique avec Catherine Fournet-Guérin et la diaspora congolaise peu connue mais pourtant très influente. Enfin, Maguéyé Sarr, artiste sénégalais devenu vosgien a chauffé la salle avec ses chants, danses et instruments traditionnels.

Prochaines dates : le 23 janvier, le 12 mars et le 11 juin.

Éveil des sens chez les p'tits amis de Oui-Oui à l'occasion de la semaine du goût.

Avez-vous déjà fait de la peinture aux épices ? Eh bien ça sent drôlement bon et ça donne de jolies couleurs d'automne.

Cette année, la semaine du goût a été honorée au multi-accueil, à travers diverses activités : achat de fruits et de légumes, fabrication de mini-pizzas, peinture épicée et découpage - collage d'aliments. Bref tout un tas de « patatouille », pour le plus grand plaisir des enfants !

Bien sûr il y a eu aussi des dégustations. Une fois n'est pas coutume, c'est autour d'un self-service que le déjeuner s'est déroulé. Les enfants ont pu manger de tout, à leur souhait et dans l'ordre qu'ils voulaient ! Quel régal !



Saint-Laurent

Collège

Depuis cette année, les directives de l'Éducation nationale imposent l'élection dans les classes d'éco-délégués. Les élèves seront ainsi associés à des projets de développement durable au sein de l'établissement.

Les classes de 6° ont mis en place au CDI une collecte d'objets : tous types de bouchons, de capsules, de piles, de lunettes et de fournitures scolaires. Dans les autres classes, les missions choisies sont variées : lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine, tri des papiers, création de bacs de plantes...

Les éco-délégués ont ainsi la tâche de sensibiliser les collégiens à ces démarches. Ils sont des ambassadeurs, des relais et des initiateurs.

Pour que les jeunes s'engagent pour le respect de la planète, pour lutter contre le réchauffement climatique au quotidien, donnons-leur des occasions concrètes, car ce sont eux les adultes de demain ...



Courir pour ELA

Le 18 octobre dernier, l'école et le collège St Laurent, les cycles 3 de Gérardmer et Zainvillers, les parents et même les "profs" ont couru pour ELA et ont ainsi pu faire des dons pour aider les enfants atteints de leucodystrophies. Tous se sont

mobilisés pour défendre cette cause qui leur tient tant à cœur

Pour rappel, ELA est une association de parents et de patients qui unissent leurs efforts contre les leucodystrophies, en respectant des objectifs clairs :

- Aider et soutenir les familles
- Stimuler le développement de la recherche
- Sensibiliser l'opinion publique
- Développer son action au niveau international

Semaine du goût à la maternelle Saint-Laurent

Cette année pour la semaine du goût, les enfants de la maternelle Saint-Laurent ont préparé tous les goûters à base d'œufs.

Lundi : des œufs durs

Mardi : des crèmes aux œufs

Jeudi : de l'omelette aux ciboulettes

Vendredi : un biscuit de Savoie à la vanille

Parallèlement, les enfants ont eu l'occasion de fabriquer des tagliatelles fraîches qu'ils ont pu déguster avec leurs parents.



DANS LE RETRO



Groupe scolaire du Centre

Les élèves de CE2 ont participé à la dictée ELA pour soutenir l'association qui lutte contre la leucodystrophie. Ils ont découvert avec le texte de Nicolas Mathieu le courage et l'espoir...

Le 14 octobre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont été accueillis au Théâtre du Peuple de Bussang, dans le cadre des journées du patrimoine. L'histoire de ce lieu leur a été contée. Puis ils ont eu accès à tous les espaces intérieurs : coulisses, scène... Les élèves et les enseignants remercient chaleureusement la direction du Théâtre pour l'accueil qui leur a été réservé.

Dans le cadre de la liaison école-collège, la principale du collège a invité les CM1-CM2 à participer au cross qui a eu lieu le 15 octobre. M. Claudel remercie le collège pour cette invitation et la très bonne organisation de cette matinée. Il félicite tous les élèves pour leur très belle course. Tous ont couru selon leurs capacités, mais avec une réelle implication et surtout en portant les valeurs de l'esprit sportif et de fair-play.



Semaine du goût à la maternelle La Tourterelle

La classe des Tout-Petits est allée visiter la ferme du Saichy, où ils ont dégusté du munster et de la tomme à l'ail des ours, après en avoir observé la fabrication. Ils sont aussi allés à la ferme «Entre les gouttes», où ils ont pu voir la tonte d'un mouton avant de goûter du fromage et du yaourt de brebis.



La Table d'Angèle a reçu les Moyens pour une leçon de goût : dégustation de glace au chocolat, à la vanille, au foin, au sapin, au fenouil et à la carotte. Ils ont aussi vu la confection des petits pains.

Les Grands ont, quant à eux, été reçu par le chocolatier Thil. L'artisan leur a montré la préparation du chocolat et a réalisé des moulages de

sorcière devant eux. Ils sont aussi allés à « La Boulange du Gab », où ils ont observé la fabrication du pain et même mis la main à la pâte ! Ils en sont revenus les bras chargés de pain afin de les goûter.

Merci aux différents maîtres du goût qui les ont accueillis.

ÉTAT CIVIL Octobre



Naissances

- **Alice**, née le 3 octobre à Epinal, fille de **Lucile Claudel** et **Mathieu Bertrand**
- **Adèle**, née le 10 octobre à Remiremont, fille de **Nadège Poirot** et **Mathieu Fleurette**
- **Milo**, né le 20 octobre à Remiremont, fils de **Noémie Poirot** et **Nicolas Fleurette**
- **Nao**, né le 26 octobre à Remiremont, fils de **Justine Perrin** et **Loïc Martin**
- **Alexandre**, né le 29 octobre à Remiremont, fille de **Virginie Lalevée** et **Julien Deruem**

Mariage

- Le 2 novembre, **Aurore Colin**, éducateur sportif maître nageur et **Jérôme Hubert**, technicien méthode, domiciliés à La Bresse.

Décès

- **Madeleine Marie Angèle Mengin**, âgée de 80 ans, domiciliée 9 rue du Hohneck, décédée le 30 septembre à Essey-lès-Nancy, épouse de Marc Jean Louis Poirot.
- **Francis Guy Mougel**, âgé de 64 ans, domicilié 6 chemin de la goutte du Rouan, décédé le 03 octobre à Gérardmer, époux de Chantale Marie Madeleine Géhin.
- **Roland Eugène Spaenlé**, âgé de 87 ans, domicilié 34 route du Chajoux, décédé le 14 octobre à Gérardmer, époux de Brigitte Louise Jacqueline Lancelot.
- **Bernard Louis Marion**, âgé de 70 ans, domicilié 36 bis rue de la Claire, décédé le 22 octobre à La Bresse, époux de Simone Alice Valdenaire.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 ^{re} Adjointe, finances	Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 53 08**

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : demi-journée

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie, **03 72 58 00 09**

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h45-16h30 -

Du mardi au vendredi : 9h-12h et 13h45-16h30

Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller

6 Grande Rue - **03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41**

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - **03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35**

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h 15 et 14h-19h 15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires d'hiver des déchetteries du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

CULTURE

■ Du 27 septembre au 15 décembre

Exposition Dimensions parallèles de Julie Maugard
Maison de La Bresse Mar au Vend : 15 h-18 h
..... Sam-Dim : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 21 décembre au 8 mars

Exposition Emmanuel Pierrot
Maison de La Bresse Mar au Vend : 15 h-18 h
..... Sam-Dim : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 21 décembre au 17 janvier

Exposition Christin Georgel
Maison de La Bresse Mar au Vend : 15 h-18 h
..... Sam-Dim : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h
Infos : Mairie - Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

DIVERS

■ 5 décembre

Hommage National aux Morts pour la France en AFN
Stèle AFN rue du Souvenir 10 h
Infos : Arnold Isabelle
unc@yahoo.com

■ 7 décembre

Fête de Saint Nicolas
Départ Place du Champstel à partir de 16 h 30
Infos : M.L.C. Murielle Claude - Tél. : 03 29 25 60 09
mlclabresse@wanadoo.fr

■ 7 décembre

Soirée concert dansante intergénérationnelle à vocation humanitaire
Thé dansant de 14 h à 18 h
Apéritif dinatoire de 18 h à 22 h
Soirée dansante années 90 de 22 h à 4 h
Infos : Association Cook Event Services
contact@cook-event-services.com

■ 7, 8, 14, 15 décembre et du 21 au décembre au 5 janvier

Marché de Noël (voir zoom)
Place du Champstel samedi : 10 h-19 h
..... dimanche : 10 h-18 h
..... Dimanche 5 janvier 10 h-13 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 7, 8, 15 décembre

Vente de sapins de Noël
Place du Champstel samedi : 10 h-19 h
..... dimanche : 10 h-18 h
Infos : Mairie-Service communication
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 11 et 12 décembre

Fête de Noël des Toujours Jeunes
Salle des Fêtes 14 h
Infos : Christiane Chevalley - Tél. : 03 29 25 50 00

■ 25 décembre

Descente aux flambeaux
Station de ski La Bresse-Hohneck 18 h
Infos : E.S.F. - 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

■ 30 décembre

Descente aux flambeaux
Station de ski Lispach 18 h
Infos : E.S.F. - 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

■ 24-31 décembre

Descente aux flambeaux
Station de ski Le Brabant 19 h
Infos : Tél. : 03 29 25 60 43

